

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,  
le vingt-six mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,  
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,  
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,  
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,  
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,  
Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

**EXCUSES :**

Mme TARERAT  
Mme BENABDESLAM  
M. MARCEAU

n° 20240326\_D\_059

**Commission :**  
**Cycle de l'Eau**

**Objet : Attribution du  
marché Prestation de  
Service d'assistance  
à l'exploitation des  
services publics de  
l'Assainissement  
collectif et des eaux  
pluviales :  
Régularisation suite à  
la mise à jour des  
membres de la CAO**

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Suite à l'avis de la CAO en date du 10 octobre 2023, Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Cycle de l'Eau rappelle que le Conseil Communautaire du 10 octobre 2023 a approuvé l'attribution du marché prestation de service d'assistance à l'exploitation des services publics de l'Assainissement Collectif et des Eaux Pluviales à l'entreprise VEOLIA Eau.

Il rappelle que le conseil communautaire en date du 13 février 2024 a délibéré sur une nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres de Loire Semène suite au courrier de Monsieur le Préfet en date du 14 décembre 2023 afin d'avoir une composition régulière de cette dernière conformément aux articles L. 1414-2, L1411-5 et L.2121-21 du CGCT.

En vertu de la jurisprudence, le Conseil Communautaire doit réapprouver l'attribution du marché mentionné ci-dessus confirmant le choix de l'entreprise retenue.

De ce fait, la « nouvelle » Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 mars 2024 afin de régulariser a posteriori ledit marché.

La commission d'appel d'offres a retenu :

-	VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux — Territoire Loire Auvergne 4
	place d'Amies — CS 30032 — 42406 Saint-Chamond Cedex
Montant	1 544 446,96 € HT (base DQE)
Taux de TVA	20 %
Montant TTC	1 853 336,35 € TTC

Conformément au courrier de Monsieur le Préfet, ce marché n'aura pas à être de nouveau notifié dans la mesure où il est déjà exécutoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution du marché à l'entreprise et au montant précité,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Fredéric GIRODET



AR Prefecture

La Secrétaire de séance

043-244301131-20240326-20240326\_D\_059-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nadia ADJERIOU